

## SOMMAIRE

<b>Nouvelles de l'Acanor :</b> .....	<b>2</b>
<b>Rappel : règlement des cotisations</b> .....	<b>2</b>
<b>Conseil d'Administration du 17 janvier 2014</b> .....	<b>2</b>
<b>Activités à venir :</b> .....	<b>2</b>
<b>Conseil d'Administration</b> .....	<b>2</b>
<b>Assemblée Générale ordinaire</b> .....	<b>2</b>
<b>Assemblée générale de l'IFAN</b> .....	<b>2</b>
<b>Orientations stratégiques Afnor 2014</b> .....	<b>3</b>
<b>Dimension internationale des achats responsables : Quelles tendances pour la future norme ?</b> .....	<b>5</b>
<b>Nouveau portail Legifrance</b> .....	<b>6</b>
<b>Vade-mecum de l'entreprise : le lobbying normatif</b> .....	<b>6</b>
<b>Les chiffres de l'ISO pour 2013</b> .....	<b>7</b>
<b>L'intelligence économique pour les PME : 6 bonnes pratiques</b> .....	<b>7</b>

## Nouvelles de l'Acanor :

---

### Rappel : règlement des cotisations

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire le montant des cotisations de 2013 pour l'exercice 2014, à savoir :

- Etudiant (moins de 26 ans) .....0 €
- Individuel .....50 €
- Entreprise, Association, Organisme, de moins de 11 salariés..... 50 €
- Entreprise, Association, Organisme de 11 à 100 salariés ..... 190 €
- Entreprise, Association, Organisme de 101 à 1 000 salariés..... 380 €
- Entreprise, Association, Organisme de 1 001 à 1 500 salariés..... 750 €
- Entreprise, Association, Organisme de 1 501 à 2 000 salariés..... 1530 €
- Entreprise, ou groupe de plus de 2 000 salariés..... 2550 €

Il est important lors du règlement de la cotisation de dûment indiquer les noms d'autres personnes, d'une même société, susceptibles de participer aux activités de l'Acanor.

Merci de régler dès que possible votre appel de cotisation 2014 auprès de notre Secrétaire Général à l'adresse suivante : Monsieur Kevin SCHAAL - 3 rue du couvent 67220 MAISONSGOUTTE

### Conseil d'Administration du 17 janvier 2014

Le Conseil d'Administration de l'Acanor s'est réuni le 17 janvier 2014 dans les locaux d'Afnor Nancy. Le compte-rendu a été diffusé aux membres du Conseil d'Administration. Les annexes sont disponibles sur demande auprès du Secrétaire Général de l'Acanor : [kevin.schaal@acantor.org](mailto:kevin.schaal@acantor.org)

## Activités à venir :

---

### Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration sera accueilli par la CCI de Strasbourg le 11 avril 2014 à 10h00.

### Assemblée Générale ordinaire

Une Assemblée Générale ordinaire est prévue le 13 juin 2014.

### Assemblée générale de l'IFAN

Les 17 et 18 septembre, l'Assemblée Générale de l'IFAN se déroulera, grâce aux efforts d'Evelyne THOMANN auprès d'Olivier PEYRAT (DG Afnor), à Paris dans les locaux de l'Afnor.

L'Afnor propose d'organiser en dernière partie de seconde journée une courte conférence (≈2h30) présentée par l'Acanor. Les premières réflexions sont orientées vers la gestion des substances dangereuses et les outils de traitement des documents réglementaires et normatifs.

## Orientations stratégiques Afnor 2014

---

Les orientations pour 2014 ont été données par le comité de coordination et de pilotage de la normalisation au sein de l'Afnor. Un document rassemble les stratégies de chaque comité. Ci-dessous un résumé de certains comités :

- **Construction et urbanisme**

- Investir davantage l'échelon Européen, sans toutefois oublier l'international
- Parier sur le développement durable
- Promouvoir l'image de la construction.

- **Electrotechnologies**

- **Le développement des infrastructures de demain**, avec notamment les réseaux intelligents et communicants (« smart grids »), les villes et communautés intelligentes (« smart cities »), les bâtiments intelligents et communicants (« smart building »), la digitalisation et les TIC, la mobilité électrique et la distribution électrique en courant continu.
- **La prise en compte effective des besoins en termes de développement durable** avec la maîtrise de l'énergie (efficacité énergétique, management des énergies décarbonées), y compris dans le domaine industriel, et l'utilisation plus efficace des ressources (écoconception, économie circulaire, management des substances).
- **L'assurance de la santé et la sécurité des citoyens et des installations et le renforcement de la confiance des acteurs utilisateurs ou metteurs en œuvre** qui concerneront au premier rang les installations électriques et les produits associés, l'anticipation des besoins lié au vieillissement de la population (silver économie et e-Santé), l'évolution des biens de consommation en termes de sécurité, de fonctionnalités et de communication, les exigences en terme de sécurité au travail et les applications de défense.

- **Environnement et responsabilité sociétale**

- Intégrer la dimension environnementale et de responsabilité sociétale dans les stratégies des autres secteurs
- Renforcer la participation de la société civile
- Positionner la normalisation comme outil de la réglementation
- Développer les méthodes de mesure
- Répondre aux besoins de nouvelles méthodes sur les substances réglementées
- Accompagner la révision des normes de système de management environnemental
- Appliquer l'approche cycle de vie
- Mobiliser les parties prenantes sur la problématique changement climatique
- Développer la communication environnementale

- **Information et communication numérique**

- Les systèmes complexes, les "données massives (big data)"
- Les infrastructures de services sur le territoire : le Cloud
- La cyber sécurité, l'e-réputation, La contribution à la sécurité sociétale et du citoyen
- L'éco-responsabilité des systèmes d'information

- L'intégration du numérique dans le monde physique
- La dématérialisation
- **Ingénierie industrielle, bien d'équipement et matériaux**
  - Associer innovation et normalisation afin de favoriser l'appropriation et l'intégration de technologies nouvelles
  - Accompagner le développement à l'international
  - Accompagner la compétitivité
  - Décliner le développement durable
  - Maintenir l'information sur les initiatives européennes et répondre aux exigences réglementaires
- **Management et services**
  - Proposer une normalisation contribuant au développement des services
  - Prendre en compte les intérêts et besoins des petites entreprises dans la normalisation
- **Santé et sécurité au travail**
  - Assurer la cohérence des travaux de normalisation en matière de santé et de sécurité au travail avec les politiques publiques
  - Renforcer l'influence de la France sur les normes internationales
  - Renforcer la cohérence entre normes élaborées dans des enceintes différentes
  - Contribuer à la qualité des normes relatives à la santé et la sécurité au travail et à leur diffusion
  - Travaux ISO sur les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail
- **Utilisation rationnelle de l'énergie**
  - Donner la priorité à une approche quantitative de l'efficacité énergétique
  - Développer une approche système prenant en compte les travaux normatifs produits des secteurs : performance énergétique des bâtiments, efficacité énergétique des systèmes industriels, transports, procédés industriels, etc.
  - Favoriser le recours à la normalisation en soutien à la réglementation
  - Terminologie et communication comme vecteurs de structuration et d'information pour les enjeux transverse de maîtrise de l'énergie
  - Catalyser une intelligence Européenne pour porter un message cohérent et commun dans les enceintes internationales
  - Elargir le réseau d'experts français afin d'optimiser l'influence française dans les instances européennes et internationales

## Dimension internationale des achats responsables : Quelles tendances pour la future norme ?

---

L'Afnor organise le **21 mars 2014**, dans ses locaux de La Plaine Saint-Denis, une rencontre présidée par Jacques SCHRAMM (Directeur Général de A2 Consulting) ayant pour thème la « Dimension internationale des achats responsables : Orientation et enjeux de la future norme ».

Élaborer une **norme internationale de bonnes pratiques à respecter** pour concevoir et mettre en œuvre une politique d'achats responsables prend son sens à l'aune de certaines catastrophes humaines – récents incendies au Bangladesh ou conditions de travail dans l'industrie du jouet ou de la téléphonie- écologiques –extraction des terres rares.... – commerciales comme par exemple les scandales européens autour de la viande de cheval.

Devant l'intérêt de développer un référentiel international et la poussée des autorités françaises, européennes, internationales notamment l'OCDE, **les travaux sur la future norme avancent vite.**

**Après deux réunions internationales** du Comité de projet ISO/PC 277 **sous la présidence française de Jacques SCHRAMM**, l'Afnor dispose **de contenu riche pour vous informer**

- des orientations qui se profilent,
- des tendances et influences,

pour que vous puissiez, **tant qu'il en est encore temps**,

- prendre part aux débats
- et agir sur la teneur de la future norme.

Pour plus de détails, consultez le programme : [ici](#)

## Nouveau portail Legifrance

---

Legifrance est le service public de la diffusion du droit par internet. C'est l'outil de consultation de la réglementation impactant quotidiennement nos organisations (loi, arrêté, décret,...).

En tant que représentante de l'Acanor, notre membre OBERLE Nelly s'est rendu à la présentation du nouveau portail <http://www.legifrance.gouv.fr/> qui a eu lieu le 10 décembre 2013 à la Faculté de Droit de Strasbourg.

Suite à cette présentation, l'Acanor réserve à l'usage de ses membres uniquement, **un document permettant d'utiliser au mieux les fonctions** de portail et de recherche de texte proposé par le site. Merci de faire part de votre intérêt à [kevin.schaal@acantor.org](mailto:kevin.schaal@acantor.org)

## Vade-mecum de l'entreprise : le lobbying normatif

---

Un document d'information à destination des entreprises a été créé par le Comité national des conseillers du commerce extérieur et l'Institut des hautes études de la défense nationale afin de démontrer **l'utilité et les liens des normes et du lobbying**.

Plus qu'un argumentaire, ce document synthétise les démarches à engager pour effectuer ses premiers pas dans le lobbying :

- Intérêts pour l'entreprise
- Apports pour l'élaboration des normes
- S'organiser et préparer le dossier, agir, se faire aider

A noter que l'Acanor est cité comme contact utile pour la connaissance et l'application des normes.

Le document est disponible au format PDF : [ici](#)

## Les chiffres de l'ISO pour 2013

---

L'ISO a publié une infographie sur **ces activités de 2013**. On note la publication d'environ 20 000 normes pour cette année 2013 pour 3 483 comités techniques !

La plaquette et les chiffres détaillés sont disponible sur le site de l'ISO : [ici](#)

## L'intelligence économique pour les PME : 6 bonnes pratiques

---



L'association d'entrepreneurs **Croissance Plus** (voir leur site Web [ici](#)) a témoigné au magazine Les Echos **6 bonnes pratiques pour développer une démarche d'intelligence économique au sein d'une PME**.

Les 6 axes développés sont les suivants :

1. Collecte d'informations
2. Diffuser l'information au bon moment, au bon destinataire
3. Sensibiliser le personnel à la protection des savoirs
4. Faire crypter ses outils de communication
5. Surveiller ce qu'on dit de vous sur la Toile
6. Faire de l'influence sans se ruiner

Retrouvez l'intégralité de l'article sur le site des Echos [ici](#)

---

N.B. : Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.

Rédacteur en chef : SCHAAL Kevin – 3 rue du couvent – 67220 MAISONSGOUTTE – Tél : 03 88 57 86 82  
Courriel : [kevin.schaal@acantor.org](mailto:kevin.schaal@acantor.org)